Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601139-20251216-2025_87-DE

COMMUNE DE LOCMALO

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Délibération n°2025-87 du 16.12.2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Locmalo sous la présidence de Monsieur Jean Charles LOHÉ, Maire.

Date de convocation : 9 décembre 2025

Présents : Monsieur Jean-Charles LOHÉ, Madame Christine DROUAL, Madame Lucette LE ROCH, Monsieur Joël GAUTIER, Monsieur Jérôme LE TADIC, Madame Delphine POTHIER, Madame Chrystel LOMBARD, Madame Christine ROBERT, Monsieur Cédric BOISBOUVIER et Monsieur Dominique LE MANACH.

Absences excusées : Monsieur Aurélien AUDIC, Madame Carine LE CUNFF, Madame Sandrine VAUGEOIS et Madame Sandra LE DOUJET.

Nombre de membres en exercice : 14
Présents : 10
Votants : 10

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.
Le conseil a nommé Delphine Pothier secrétaire de séance.

APPROBATION DU PV DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 20 novembre 2025 ;

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601139-20251216-2025_87-DE

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

****

À Locmalo, le 16 décembre2025

Certifié exécutoire par Jean Charles LOHÉ Le Maire,
Ainsi délibéré, les jours, mois et an cités ci-dessus.

Le registre dument signé.
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance, **Le Maire**

Delphine POTHIER **Jean Charles LOHÉ**